

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conception et finalisation de nouveaux produits ou de nouvelles technologies.
- Mise en œuvre de process pour faire évoluer ceux déjà existants, dans un objectif de développement commercial et d'innovation en milieu industriel
- Assistance et support technique auprès des clients (internes, externes) de l'entreprise en vue de prévenir et de résoudre des problèmes techniques d'exploitation et d'entretien selon les impératifs de qualité et de délais.
- Organisation et coordination des moyens et des procédés de fabrication dans un objectif de production selon les impératifs de sécurité, environnement, qualité, coûts, délais et quantité.
- Veille scientifique, technologique et de propriété industrielle pour répondre aux demandes des clients internes et externes
- Encadrement d'un projet, d'une équipe ou d'un service
- Veille scientifique, technologique et de propriété industrielle pour répondre aux demandes des clients internes et externes
- Définition des moyens, méthodes et techniques de valorisation et de mise en œuvre des résultats de recherche et développement.

2. Référentiel de compétences

- Caractériser les matériaux ou les produits sous les aspects chimiques, physiques ou mécaniques
 - Sélectionner les matériaux et leurs procédés d'élaboration et de mise en œuvre selon un cahier des charges.
 - Créer, concevoir et développer de nouveaux produits ou de nouveaux procédés de fabrication de produits
 - Identifier et reconnaître les problématiques technologiques dans une situation donnée
 - Proposer des modes de résolutions de problématiques technologiques en tenant compte des spécificités de la situation
 - Analyser le process de production en tenant compte des impératifs de qualité, de coût et environnementaux.
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – SCIENCES DE LA MATIERE

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.